

MAIRIE DE DOMARIN

2022/06/13 Conseil Municipal n° 06-2022

Séance du lundi 13 juin 2022 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, B. ALLARD, S. BARBERET, P. BEAUVIER, V. CABANEL, M. GINDRE, S. GUINET, M. NDOYE,

POUVOIRS : P. BOISSAT à M. NDOYE, L. POULET à J. REYNAUD et E. TAILLOT à C. GAGEY

ABSENT : J. CHABERT

Secrétaire de séance : M. FAURE

Secrétariat :

Procès-verbal de la séance du 9 mai 2022 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 mai 2022, rédigé par Jean REYNAUD, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 10 mai au 13 avril 2022 :

- 31 mai 2022 : Acceptation du devis PARCS ET SPORTS pour l'entretien du terrain synthétique de football. Montant du devis TTC : 1956.00 €.
- 31 mai 2022 : Acceptation du devis GARCIA ENERGY pour l'installation de compteurs d'énergie sur les radiateurs à l'appartement situé au-dessus de la Salle Paul Chabert (anciennement MUNIER). Montant du devis TTC : 2472.00 €.
- 31 mai 2022 : Acceptation du devis GARCIA ENERGY pour l'installation d'un sous-compteur de consommation de gaz dans le logement du gardien du complexe sportif pour le séparer du compteur du complexe sportif. Montant du devis TTC : 2630.95 €.
- 31 mai 2022 : Acceptation du devis GRASCIA Clément pour les travaux de rénovation du logement de gardien du complexe sportif. Montant du devis TTC : 4416.69 €.

- **31 mai 2022** : Acceptation du devis SOHBELEC ENERGIE pour l'installation d'une alimentation pour le lave-vaisselle au complexe sportif. Montant du devis TTC : 1150.97 €.

- **10 juin 2022** : Acceptation du devis Fabrice BEL pour la fourniture et la pose d'un sol PVC dans le bureau comptabilité. Montant du devis TTC : 1077.60 €.

Délibérations :

➤ **Subvention exceptionnelle Amicale du Personnel** :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 1 200 € à l'Amicale du personnel pour l'organisation de la retraite d'un Agent communal au 1^{er} juillet 2022.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Suppression poste d'Adjoint technique** :

Monsieur le Maire informe que suite à la création d'un poste d'Agent technique principal 2^{ème} classe, il y a lieu de supprimer le poste d'Agent technique 2^{ème} classe à compter du 13 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Subvention à l'Association « A chacun son Everest »** :

Un habitant de la Commune effectue actuellement une boucle cycliste au profit de l'Association « A chacun son Everest ». Monsieur le Maire propose de soutenir cette initiative et de verser une subvention de 100 € au profit de cette Association.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Tirage au sort à partir de la liste électorale pour désigner 3 personnes pour le jury d'assises :
 - ZOPATTI Lucille
 - LADJIMI Elyes
 - TREVISOL Léane

- Remerciements de Joëlle CHABERT pour une subvention de 200 € pour des animations dans les EHPAD

- Remerciements de l'AFIPH pour une subvention de 150 € pour venir en aide aux personnes handicapées qu'ils accompagnent.
- Remerciements de Philippe CHEVRIER pour la participation de 100 € pour le projet d'électrification du nouveau bâtiment formation d'une ferme à Noépé au Togo en collaboration avec l'Association Franco-Togolaise Mael Agri qui exploite et finance la ferme depuis 2010.
- A l'occasion du 82^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, les édifices devront être pavés aux couleurs nationales le samedi 18 juin 2022. Un dépôt de gerbe aura lieu à 11h30.
- Sylvie BARBERET nous fait partager l'aventure de Pascal qui effectue une boucle cycliste, partant de Domarin pour aller en Normandie et revenir sur Domarin. Ce défi est pour soutenir l'Association « A chacun son Everest » qui s'occupe d'enfants atteints de cancer et de leucémie et de femmes en rémission de cancer du sein.

Fin de séance à 21h30
Mikaël FAURE